

Partie V : Focus métiers

Le secteur de la construction reprend de nombreux métiers. Cette partie met en évidence les métiers pour lesquels il pourrait y avoir un intérêt de travailler dans le Bassin EFE du Brabant wallon. Elle reprend des éléments des quatre parties précédentes.

Sont repris les métiers prioritaires du rapport analytique et prospectif du Bassin EFE du Brabant wallon 2015 et ceux qui répondent, au moins, à trois de ces critères :

- Il s'agissait de métiers en pénurie en 2015.
- La probabilité de pénurie quantitative en Brabant wallon est élevée (le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi inoccupé et le nombre d'offres d'emploi est inférieur à 1 (août 2015 – fin juillet 2016)).
- Ils étaient catégorisés en tant que métiers porteurs ou de niches en 2013.
- En 2013, ils étaient considérés comme des métiers d'avenir avec une forte importance stratégique pour le secteur et des besoins en effectif élevés.

Un focus est également réalisé pour le métier de ventiliste, car il s'agit d'un nouveau métier (métiers d'avenir) pour lequel il n'y a pas encore d'indicateurs.

1. Couvreur

1.1. Indicateurs

Le métier de couvreur a été considéré comme un métier en pénurie pour ces trois dernières années. (2013-2015).

En Brabant wallon, la probabilité de pénurie quantitative est élevée (0,7) ce qui est inférieur à celui de la Région wallonne (1,71). Il s'agit du quatrième métier pour lequel on compte le plus d'offres d'emploi traités par le Forem en Brabant wallon (août 2015 – fin juillet 2016).

En 2013, il était considéré comme métier de niche avec une forte attractivité (++++). Il était pointé comme un métier d'avenir, dont les contenus allaient changer, se compléter (hybridation). Son importance stratégique pour le secteur était élevée, avec des besoins en effectif probables.

1.2. Filières de formation / d'enseignement

Dans le Bassin, seule la filière d'enseignement « poseur-poseuse de couvertures non métallique » (ALT45) est organisée parmi les filières de la grappe relative aux métiers de la couverture. Elle n'attire que peu d'élèves et ne mène pas à un certificat de qualification.

Aucun opérateur de formation organise une filière en couverture dans le Brabant wallon. Néanmoins, l'IFAPME propose, à proximité de la Province, la formation « couvreur » en

apprentissage (Braine-le-Comte et Namur) et la formation « entrepreneur de couverture non métallique de construction (Gembloux et Braine-le-Comte). D'ailleurs, 12 contrats d'apprentissage et 10 conventions de stage avaient été signés en 2014-2015 dans ces filières par des apprenants domiciliés dans le Bassin.

Notons également qu'un projet entre le Forem et la promotion sociale était en cours pour l'organisation d'une formation « couvreur » mais il n'a pas abouti pour des raisons organisationnelles.

1.3. Promotion-information

Le métier de couvreur a fait l'objet de différentes fiches-métiers / vidéos-métiers : « Mon métier, mon école », « Métiers porteurs ? Candidats rares ? », une vidéo sectorielle, etc.

2. Technicien chauffagiste

2.1. Indicateurs

Le métier de technicien chauffagiste a été considéré comme un métier en pénurie pour ces trois dernières années (2013-2015).

En Brabant wallon, ce métier a une forte probabilité de pénurie quantitative en Brabant wallon (0,3) et en Région wallonne (0.6). C'est le métier pour lequel le taux est le plus bas en Brabant wallon. Il fait partie des métiers pour lesquels il y a le plus d'offres dans le Brabant wallon.

En 2013, il était considéré comme métier porteur avec une forte attractivité (++++). Il était pointé comme un métier d'avenir, dont les contenus allaient changer, se compléter (hybridation). Son importance stratégique pour le secteur était élevée, tout comme ses besoins en effectif.

2.2. Filières de formation / d'enseignement

Enseignement

Les filières « monteur/monteuse en chauffage » (ALT45), « monteur/monteuse en sanitaire et chauffage » (ALT49) et « Installateur/installatrice en chauffage central » sont organisés dans l'enseignement. Même si le nombre d'inscriptions restent stable ces dernières années, on en compte peu (une trentaine d'élèves) parmi les métiers du sanitaire et du chauffage.

Notons que ces deux premières filières ne permettent pas aux élèves d'acquérir assez de compétences pour devenir « technicien chauffagiste ». Selon la grappe métier du SFMQ, le métier de « monteur/monteuse » est « inférieur » au métier de « technicien » : les compétences du monteur sont incluses dans celui de technicien.¹

IFAPME

L'IFAPME organise la formation d'« installateur en chauffage central » en apprentissage à Wavre et en chef d'entreprise à Wavre et Perwez. En 2014-2015, il s'agissait des filières où il

¹ Cf. Infra Annexe 1 « Grappe métier S.F.M.Q des métiers du chauffage et du sanitaire », p.7

y avait le plus d'inscriptions, de contrats d'apprentissage et de conventions de stages en Brabant wallon

Les autres opérateurs de formation n'organisent pas de formation relative aux métiers du chauffage dans le Brabant wallon.

2.3. Promotion-information

Des actions découvertes organisées par Constriform Hainaut sont proposées à proximité du Bassin aux Isnes.

Différentes fiches métiers ont été publiées pour le métier « monteur/monteuse en sanitaire et chauffage » : « Mon école, mon métier », « Métiers porteurs ? Candidats rares ? ». Des vidéos dédiées aux chauffagistes sont également publiées sur le site du FFC et Horizon Emploi.

2.4. Domaine des installations

Selon la Confédération Construction du Brabant wallon, le domaine des installations est celui qui se porte le mieux dans la Province et qui subit le moins la concurrence étrangère, contrairement à celui du parachèvement.

3. Technicien frigoriste

Ce métier est généralement classé dans les métiers de l'industrie. Cependant, il est parfois associé au métier de technicien chauffagiste qui est davantage classé dans le secteur de la construction.

4. Chef de chantier et chef d'équipe

4.1. Indicateurs

Les métiers de « chef de chantier » et « chef d'équipe de la construction » ont été considérés en pénurie ces trois dernières années (2013-2015).

En Brabant wallon, ces métiers ont une forte probabilité de pénurie quantitative (0,4 et 0,6). Le « chef de chantier » a également une forte probabilité de pénurie de main d'œuvre (0,57) en Région wallonne, contrairement au chef d'équipe (1,61). Il est le deuxième métier pour lequel il y a le plus d'offres dans le Bassin. Le métier de « chef d'équipe » fait également partie du « Top 10 » du nombre d'offres d'emploi.

En 2013, le métier de « chef de chantier » était considéré comme porteur avec une importante attractivité (++++). Les deux métiers n'étaient pas repris dans la liste des métiers d'avenir. Par contre, selon certains professionnels, le rôle de « chef de chantier » devient de plus en plus important et pourrait être considéré comme un métier d'avenir : les métiers sont davantage interdépendants (par exemple, concernant la performance énergétique du bâtiment) et un « chef d'orchestre » qui fait le lien entre les différents corps de métier devient indispensable.

4.2. Formation / enseignement

La seule formation qui pourrait mener à la fonction de « chef d'équipe » est la formation en coordination et encadrement « maçon » de l'IFAPME. Elle prépare à l'exercice d'une fonction salariée d'encadrement de personnes, d'adjoint à la direction ou de coordination de projet au sein d'une entreprise. Elle est organisée à Liège et à Verviers. Une réflexion pourrait être menée afin de déterminer si une formation professionnelle est utile pour accéder à cette fonction ou si l'on y accède plutôt suite à une expérience professionnelle et/ou des formations continuées de gestion d'équipe et de projet.

Les chefs de chantier détiennent généralement un diplôme de l'enseignement supérieur (bachelier en construction, ingénieur industriel, etc.). Un master « gestionnaire de chantier à orientation développement durable » en alternance est proposé depuis 2011 à la Haute école Robert Schuman dans le Province du Luxembourg².

Pour ces deux fonctions, il serait peut-être intéressant d'étudier davantage les profils attendus par les entreprises.

4.3. Promotion – information

Une vidéo-métier est disponible sur le site du FFC pour le métier de « gestionnaire de chantier ». Des fiches métiers sont publiées pour ces deux métiers sur Horizon Emploi, ainsi qu'une vidéo pour le métier de chef de chantier.

5. Dessinateur en construction

5.1. Indicateurs

Le « dessinateur en construction » a été considéré, pour les années 2014 et 2015, comme un métier en pénurie en Région wallonne. Notons qu'en 2014, il ne l'était pas en Brabant wallon.

La probabilité de pénurie quantitative en Brabant wallon et en Région wallonne est plutôt élevée (1.00 et 1.11) même si le taux est égale ou supérieur à 1. Il est également repris dans le top 10 des métiers pour lesquels il y a le plus d'offres d'emploi dans la Province.

En 2013, il était considéré un métier de niche avec une attractivité plutôt élevée (+++). Il n'était pas repris dans les métiers d'avenir.

5.2. Filières de formation et d'enseignement

L'option « dessinateur en construction » en technique de qualification est organisée à Nivelles avec 16 inscriptions dans le 3^e degré en 2016.

Aucun opérateur de formation ne propose une formation relative à ce métier en Brabant wallon.

² Cf. supra « Partie IV : projets et actions liés au secteur de la construction et ses métiers », « 2. Formations et enseignement qualifiant », p.6

5.3. Promotion et information

Une fiche-métier « dessinateur en construction » est publiée sur le site « Mon école, mon métier » et sur Horizon emploi.

6. Dessinateur en électricité et dessinateur de la construction mécanique et du travail des métaux

Ces métiers sont repris dans ce rapport car, dans le rapport analytique et prospectif du Bassin EFE du Brabant wallon, ils étaient repris comme prioritaires et classés dans le secteur de la construction. Pourtant, dans les différentes nomenclatures (ROME, de l'enseignement, sectorielle, etc), ils sont catégorisés dans le secteur de l'industrie.

7. Conducteur(trice) de travaux

7.1. Indicateurs

Le métier « conducteur(trice) de travaux » a été considéré comme un métier en pénurie pour ces trois dernières années (2013-2015)

En Brabant wallon, sa probabilité de pénurie quantitative en Brabant wallon est plutôt élevée (1.00) et élevé en Wallonie (0.86).

Il est considéré comme métier porteur une attractivité plutôt élevée (+++). En 2013, il était pointé comme un métier d'avenir, dont les contenus allaient changer, se compléter (hybridation). Son importance stratégique pour le secteur était élevée, tout comme ses besoins en effectif.

7.2. Filières de formation et d'enseignement

Comme pour les métiers de « chef de chantier » et « chef d'équipe », le profil attendu par les entreprises est encore peu clair. Il faudrait étudier la question plus en profondeur. Les formations pour y accéder peuvent être les mêmes que pour ceux-ci.

7.3. Promotion / information

Peu d'information existe sur le métier, hormi sur Horizon Emploi.

8. Chargé d'études techniques en construction et métreurs-deviseurs

8.1. Indicateurs

Les métiers de « chargé(e) d'études techniques en construction » et « métreur-deviseur » sont considérés comme des métiers en pénurie ces trois dernières années en Région wallonne.

En Brabant wallon, ce premier métier a une probabilité élevée de pénurie quantitative en Brabant wallon (0,8) et en Région wallonne (0.77). La probabilité est encore plus marquée pour le métier de métreur-deviseur en Brabant wallon (0.4) et en Région wallonne (0.49). Ce dernier fait partie du « top 10 » des métiers pour lesquels il y a le plus d'offres d'emploi.

En 2013, il était considéré comme métier porteur avec une importante attractivité (++++). Il n'était par contre pas repris dans la liste des métiers d'avenir.

8.2. Filières de formation / d'enseignement

L'IFAPME est le seul opérateur de formation / d'enseignement proposant une formation « métreur-deviseur » en Wallonie. Comme vu précédemment³, son programme a été revu et est, depuis cette année, proposée par les centres des Isnes, Dinant, Mons et Liège (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions). Un projet de bachelier en alternance avec l'IFAPME et la promotion est en cours.

Aujourd'hui la plupart des « métreurs-deviseurs » et « chargés d'études techniques » est issue de l'enseignement supérieur.

8.3.Promotion / information

Hormis la promotion faite par l'IFAPME et le secteur pour la nouvelle formation « métreur-deviseur » de l'IFAPME, et les fiches métiers sur Horizons Emploi, peu d'information est disponible pour ces métiers.

9. Ventiliste

Il n'existe pas encore de référentiel, ni de données sur ce nouveau métier car le métier - en tant que tel - n'est pas encore reconnu. Il ne répond donc pas aux différentes caractéristiques de cette partie.

Cependant, les experts soulignent que l'activité de ventiliste est en plein développement : « l'installation correcte d'un système de ventilation performant devient de plus en plus essentielle dans le lieu d'habitation. En effet, que ce soit dans les nouvelles constructions à basse énergie ou dans les habitations bénéficiant d'une meilleure isolation et d'une meilleure étanchéité, il devient primordial de prévenir les risques d'une mauvaise qualité d'air intérieur. On assiste à l'arrivée de nouvelles technologies et des nouveaux produits qui engendrent l'acquisition de nouvelles connaissances et de nouvelles compétences de la part des concepteurs/installateurs ».⁴

Il n'existe pas encore de formation professionnelle qualifiante pour ce métier.

³ Cf. Supra « Partie IV : projets et actions liés au secteur de la construction et ses métiers », « 2. Formations et enseignement qualifiant », p.6

⁴ Le Forem, Service de l'analyse du marché de l'emploi et de la formation, « Métiers d'avenir, le ventiliste », mars 2014

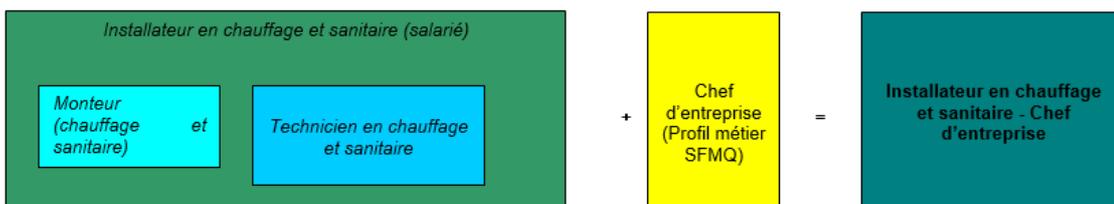
Annexe 1 : Grappe métier S.F.M.Q des métiers du chauffage et du sanitaire

4. Liens entre les différents métiers de la grappe métiers

4.1 INCLUSION – INTERSECTION : sur base de la nature des activités professionnelles, des productions et services ... communs

Commentaire : /

Représentation graphique éventuelle :



4.2 HIERARCHISATION : sur base de la complexité / quantité / qualité des activités professionnelles, du niveau d'autonomie / responsabilité , du statut ...

Commentaire :

Représentation graphique éventuelle :

